

2026

Rapport d'activités

Période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026

**Site Natura 2000 FR7401147
Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de
son cours et affluents**

Haute-Vienne (87) et Creuse (23)

05 55 03 29 07

| cen-nouvelle-aquitaine.org

| 6 ruelle du Theil,
87510 Saint-Gence

Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

Site Natura 2000 FR 7401147

Bilan d'animation pour la période du 1 juin 2025 au 31 mai 2026 (12 mois)

Rédaction : Alice DESDEVANT

Prospections / Animations : Alice DESDEVANT

Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

6, ruelle du Theil 87510 Saint-Gence

Tel : 05.55.03.29.07

Budget alloué : 54 810 €

Temps d'animation correspondant : 87 jours

Courriel : a.desdevant@cen-na.org

Site du CEN Nouvelle-Aquitaine : <https://cen-nouvelle-aquitaine.org>

Site internet du site N2000 : <https://vallee-gartempe.n2000.fr/>

Le présent document est disponible sous format papier ou numérique.

SOMMAIRE

1	Préambule	1
1.1	Identification du site	1
1.2	Le DOCOB et le site Natura 2000.....	1
1.3	L'animation	2
1.4	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB.....	2
1.5	Missions de la structure animatrice.....	4
2	Gestion des habitats et espèces	5
2.1	Animation des contrats Natura 2000.....	5
2.2	Présentation des contrats Natura 2000 signés	5
2.3	Animation des MAEC	7
2.4	Animation de la charte Natura 2000	8
2.5	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers	9
2.6	Animation foncière et d'usage.....	9
3	Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences Natura 2000	10
4	Amélioration des connaissances : suivis scientifiques et techniques	12
5	Information, communication, sensibilisation	14
5.1	Création / mise à jour d'outils de communication, médias.....	14
5.2	Prise de contact avec des partenaires potentiels	15
5.3	Organisations de réunions d'information ou de manifestations	15
5.4	Communication / Animation auprès du grand public et des scolaires	15
5.5	Mutualisation	17
6	Soutien à l'organisation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	18
6.1	Accord de Territoire du bassin de la Gartempe amont	18
6.2	Politiques communales et intercommunales.....	18
7	Animation de la gouvernance du site et gestion administrative et financière	19
7.1	Organisation de la gouvernance du site	19
7.2	Gestion administrative et financière	19
7.3	Compléments ou mise à jour du DOCOB	19
7.4	Élaboration de la charte	19
7.5	Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB	20
7.6	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels	20
8	Synthèse : tableau de bord des actions du Docob, avancement et perspectives	20

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Prospections moules d'eau douce sur la Gartempe à Fursac	12
Figure 2 : Cuivré des marais observé à Val-d'Oire-et-Gartempe en 2025.....	13
Figure 3 : Visuel de l'onglet dédié aux documents ressources	14
Figure 4 : Article version papier paru dans le Populaire du Centre le 15/08/2025.....	15
Figure 5 : Entretien de la grande mare de l'ancienne carrière de Rancon le 15 novembre 2025	16
Figure 6 : Entretien du fossé propice au Sonneur à ventre jaune en bord de l'ancienne carrière de Rancon le 15 novembre 2025	16
Figure 7 : Ecoute des cris émis par les chauves-souris en chasse dans le bourg de Saint-Sornin-Leulac le 6 août 2025.....	17
Figure 8 : Résultat du chantier participatif d'enlèvement du guano du 6 mars 2026	17

TABLE DES CARTES

Carte 1 : Localisation du site N2000	2
Carte 2 : PAEC NA-BILI	7

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Récapitulatif des actions prévues dans le contrat Natura 2000 ni agricole-ni forestier – AAP 2025.....	5
Tableau 2 : Récapitulatif des actions prévues dans les contrats Natura 2000 forestiers – AAP 2025... 6	6
Tableau 3 : Liste synthétique des mesures surfaciques déployées sur le site Natura 2000	7
Tableau 4 : Synthèse des projets de maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire dans ou en limite du périmètre Natura 2000.....	10
Tableau 5 : Synthèse des avis rendus auprès des porteurs de projet et des DDT pour l'évaluation des incidences.....	11
Tableau 6 : Synthèse des animations durant la période d'animation.....	16
Tableau 7 : Synthèse des échanges avec les élus des communes concernées par le site Natura 2000	18
Tableau 8 : Tableau de bord des actions de la période d'animation 2025-2026	20

1 PREAMBULE

1.1 Identification du site

Type : B (pSIC/SIC/ZSC)

Code du site : FR7401147

Compilation : 31/12/1995

Mise à jour : 27/02/2017

Appellation du site : Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents

Dates de désignation / classement :

pSIC : première proposition : 31/03/2002

pSIC : dernière évolution : 30/11/2004

SIC : Première publication au JO UE : 07/12/2004

SIC : Dernière publication au JO UE : 13/11/2007

ZSC : Premier arrêté : 13/04/2007

ZSC : Dernier arrêté : 13/04/2007

1.2 Le DOCOB et le site Natura 2000

Le site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents* s'étend sur une surface de 3 560 ha dans la région de l'ex-Limousin en Nouvelle-Aquitaine.

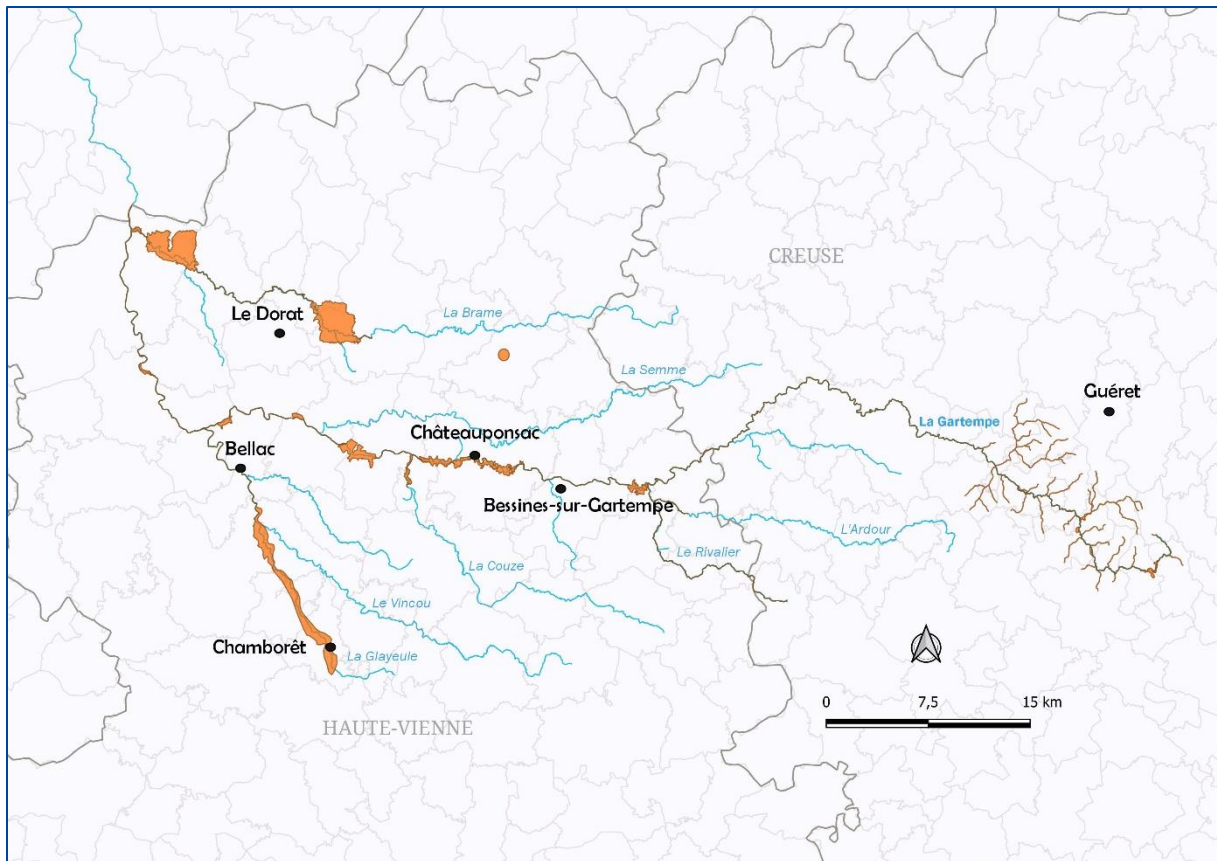
Il comprend la vallée de la Gartempe de ses sources jusqu'au département de la Vienne et le lit mineur de certains affluents :

- la Brame aval,
- l'Ardour à l'aval du lac du Pont-à-l'Age,
- le Rivalier et les petits affluents dans la partie amont de la Gartempe,
- la vallée de la Glayeule et le Vincou aval,
- la Couze aval.

Le site traverse **50 communes, dont 22 communes creusoises et 28 communes haut-viennoises**. La majorité du site en Creuse (23) est linéaire puisqu'il n'inclut que le lit mineur des cours d'eau, vis-à-vis des poissons migrateurs, hormis quelques zones étendues à proximité des sources.

Les surfaces conséquentes sont principalement situées en Haute-Vienne (87) à savoir les secteurs de Châteauponsac, de Rancon, de Val-d'Oire-et-Gartempe (anciennement Thiat), de Magnac-Laval et les bords de la Glayeule (Carte 1).

Le document d'objectifs du site Natura 2000 de la *Vallée de la Gartempe sur l'ensemble de son cours et affluents* a été validé lors du comité de pilotage du 7 octobre 2003.



Carte 1 : Localisation du site N2000

1.3 L'animation

La structure porteuse de ce site Natura 2000 interdépartemental est la Région Nouvelle-Aquitaine. La Présidence du comité de pilotage du site est assurée, depuis le 1^{er} janvier 2023, par la Région Nouvelle-Aquitaine en la personne de M. Alain DARBON, élu régional à la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle était jusque-là sous la responsabilité de l'Etat (DDT 87).

L'animation du site a débuté en 2004 et est assurée depuis son origine par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (ex-Limousin), en la personne de Nathalie LE CHALONY jusqu'en septembre 2008, par Yvan GRUGIER entre 2008 et 2020, par Sarah COCQUEREZ entre 2020 et 2024 puis par Alice DESDEVANT depuis le 2 mai 2024.

- **L'exercice d'animation, dont le présent document dresse le bilan, s'étend du 1er juin 2025 au 31 mai 2026**, pour la troisième et dernière période du marché d'animation 2023-2026 : tranche optionnelle 2025-2026.
- Le budget alloué au CEN Nouvelle-Aquitaine pour assurer l'animation du site de la Vallée de la Gartempe sur cette période était de **54 810 € TTC**.
- Le temps passé par l'animatrice sur cette mission, calculé sur la base de ce montant, a été de **87 jours d'animation**.

1.4 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La cartographie des habitats, contenue dans le document d'objectifs et largement réactualisée en 2009 par le Conservatoire Botanique National du Massif-central, met en évidence la présence de **13 habitats d'intérêt communautaire** et **25 espèces d'intérêt communautaire** :

Habitats d'intérêt communautaire

- Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou des *Isoeto-Nanojuncetea* (3130) ;
- Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (3140) ;
- Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (3150) ;
- Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* (3260) ;
- Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* (4010) ;
- Landes sèches européennes (4030) ;
- **Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (prioritaire) (6230)** ;
- Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (6410) ;
- Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (6430) ;
- Prairies maigres de fauche de basse altitude (6510) ;
- Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* (9120) ;
- **Forêts de pentes, éboulis ou ravins du *Tilio-Acerion* (prioritaire) (9180)** ;
- **Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (prioritaire) (91E0)**.

Espèces d'intérêt communautaire :

- 7 espèces de mammifères (dont 5 chauves-souris) : Petit Rhinolophe (1303), Grand Rhinolophe (1304), Barbastelle d'Europe (1308), Murin de Bechstein (1323), Grand Murin (1324), Castor d'Eurasie (1337), Loutre d'Europe (1355) ;
- 4 espèces de poissons : Lamproie marine (1095), Lamproie de Planer (1096), Saumon atlantique (1106), Chabot (5315) ;
- 3 espèces de mollusques : Vertigo de Des Moulins (1016), Moule perlière (1029), Mulette épaisse (1032) ;
- 2 espèces de libellules : Cordulie à corps fin (1041), Agrion de Mercure (1044) ;
- 2 espèces de papillons de jour : Cuivré des Marais (1060), Damier de la Succise (1065) ;
- 3 espèces de coléoptères : Lucane cerf-volant (1083), Pique-prune (1084), Grand Capricorne (1088) ;
- 1 espèce de crustacé : Ecrevisse à pieds blancs (1092) ;
- 1 espèce d'amphibien : Sonneur à ventre jaune (1193) ;
- 2 espèces végétales : Hypne brillante (1393), Fluteau nageant (1831).

Le **document d'objectifs** est ancien, il ne définit pas d'objectifs à long terme (OLT) ni d'objectifs opérationnels (OO) selon la méthode CT88. A défaut de cette déclinaison, lors de la saisie du document d'objectifs dans la base SUDOCO, les **4 objectifs à long terme** suivants ont été proposés :

- A. Préserver les habitats et les espèces**
- B. Développer les connaissances naturalistes**
- C. Informer, communiquer et sensibiliser**
- D. Animer le document d'objectifs**

Les **24 fiches action** du document d'objectifs peuvent s'insérer dans ces 4 rubriques.

Une révision du DOCOB selon la méthode CT88 sera indispensable à mettre en œuvre dans un futur proche pour avoir un outil de gestion opérationnel et en cohérence avec les enjeux actuels, identifiés au fur et à mesure des années d'animation.

La connaissance du site et des autres programmes en cours permet de dégager des **priorités d'action sur les parties terrestres** :

- Mettre en place une gestion à long terme des **habitats naturels ouverts et semi-ouverts, comme les vastes étendus de mégaphorbiaies en bord de Glayeule, ou encore le réseau de landes sèches de la Gartempe moyenne** dont beaucoup ont fait l'objet de travaux de restauration. Entre 2018 et 2024, le réseau de landes de Châteauponsac a été pâturé par un troupeau ovin itinérant. Une activité agricole a revu le jour dans plusieurs secteurs de la Glayeule, en particulier à la hauteur du Marais de Chamborêt. Malgré ces avancées, et sur le modèle des opérations déjà menées, beaucoup d'habitats naturels remarquables restent encore à restaurer et à entretenir dans ces secteurs.
- Poursuite des contrats forestiers pour assurer la pérennité des vieux boisements, au bénéfice des habitats forestiers concernés mais également des espèces qui y vivent : Pique-prune, Murin de Bechstein, Grand Murin, Barbastelle d'Europe, etc.
- Poursuite de la contractualisation en MAEC des agriculteurs concernés, autrement-dit autour de Magnac-Laval, de Val-d'Oire-et-Gartempe et dans la vallée de la Glayeule. Les exploitations intègrent quelques étendues d'habitats d'intérêt communautaire dont l'état de conservation dépend de la gestion menée par les agriculteurs. Il en va de même pour les espèces remarquables présentes dans ces milieux, en particulier pour les espèces de chauves-souris dépendantes de l'état du maillage bocager, mais aussi pour celles présentes dans les rivières, souvent exigeantes sur la qualité de l'eau. Les agriculteurs du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe et affluents ont contractualisé des mesures agro-environnementales à enjeu biodiversité de façon massive au cours des années précédentes. Les nouvelles possibilités d'engagement sont faibles car les surfaces incluses dans le site Natura 2000 sont souvent trop restreintes et rendent les dossiers inéligibles, d'autant que les mesures en faveur du bocage, parmi les plus plébiscitées, ne sont plus accessibles. Si le démarchage de nouveaux agriculteurs n'est plus une priorité, la poursuite de l'accompagnement de ceux déjà inscrit dans une démarche de gestion durable de leur exploitation est nécessaire.
- Continuer la participation active de l'animatrice dans l'Accord de Territoire Gartempe amont, en faveur des espèces inféodées aux cours d'eau, comme le Saumon atlantique, le Chabot, la Moule perlière, la Mulette épaisse ou encore l'Ecrevisse à pieds blancs. Ce programme est compatible et complémentaire de l'action menée grâce à Natura 2000 sur le bassin versant de la Gartempe amont.
- Poursuivre la prospection foncière de milieux naturels et semi-naturels dans et autour du site Natura 2000 : le Conservatoire, conformément à ses statuts, s'implique fortement dans cette mission et incite les communes à en faire de même.
- Enfin, développer la sensibilisation auprès des élus, habitants et professionnels au quotidien par la diversification des médias et supports d'informations (site internet, lettre d'info...) et par l'animation de sorties de découverte et de chantiers participatifs qui doivent permettre à chacun de mesurer la valeur écologique du site, mais aussi la fragilité des formations végétales et des espèces présentes.

1.5 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et espèces ;
- Suivi des évaluations d'incidences ;
- Suivis scientifiques et techniques ;
- Information, communication, sensibilisation ;

- Veille à la cohérence des politiques publiques ;
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2 GESTION DES HABITATS ET ESPECES

2.1 Animation des contrats Natura 2000

Depuis 2023 de nombreux changements ont eu lieu concernant les modalités des contrats Natura 2000 (révision des barèmes, modalités de suivis, pièces justificatives) dans le cadre du transfert de compétence de l'Etat à la Région.

En 2025-2026, l'animation a consisté en :

- La préparation et le suivi des marchés publics pour les prestations à réaliser entre 2026 et 2028 dans le cadre du contrat ni agricole-ni forestier déposé en mars 2025 lors de l'AAP 2025 au bénéfice du Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. Ce contrat poursuit l'objectif de préservation des landes sèches de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac par pâturage itinérant, initié par le précédent contrat Natura 2000 et mis en œuvre de 2019 à 2023.
- La rencontre d'un propriétaire privé pour présenter le dispositif des contrats Natura 2000 et proposer les actions possibles sur ses parcelles pouvant faire l'objet de contrats pour l'appel à projets à venir.

2.2 Présentation des contrats Natura 2000 signés

2.2.1 Contrat ni agricole-ni forestier

Dans le cadre de l'appel à projet « contrats Natura 2000 » pour 2025, le CEN Nouvelle-Aquitaine a déposé un contrat ni agricole-ni forestier le 24 mars 2025 pour poursuivre la préservation du réseau des landes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac. La convention d'attribution des aides a été signée le 19 mars 2026 pour une aide de 87 968,70. Les actions prévues sur 3 ans, de 2026 à 2028, prévoient la gestion des landes et des prairies en bord de Gartempe par pâturage itinérant et par interventions mécaniques légères

Tableau 1 : Récapitulatif des actions prévues dans le contrat Natura 2000 ni agricole-ni forestier – AAP 2025

Gestion pastorale au service des landes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac 2026-2028				
Année de mise en œuvre	Action	Détails de l'action	Période de mise en œuvre	Coût
2026	N03Pi : achat et pose de clôture fixe	Réfection du parc fixe de la lande d'Auzillac (800 m)	Fin février 2026	7 760 €
	N03Ri : pâturage itinérant et entretien des clôtures	Entretien de la clôture fixe de la prairie des Vérines	Fin février 2026	19 812,93 €
		Pâturage gardé itinérant par troupeau caprin et ovin	Printemps 2026	
	N05R : débroussaillage léger	Débroussaillage de la Fougère aigle		Été 2026
Débroussaillage et bûcheronnage des ligneux			Fin d'automne 2026	

2027	N03Ri : pâturage itinérant et entretien des clôtures	Entretien des 2 parcs fixes (Vérines et Auzillac)	Hiver 2027	19 812,92 €
		Pâturage gardé itinérant par troupeau caprin et ovin	Printemps 2027	
	N05R : débroussaillage léger	Débroussaillage de la Fougère aigle	Été 2027	6 923,32 €
		Débroussaillage et bûcheronnage des ligneux	Fin d'automne 2027	
2028	N03Ri : pâturage itinérant et entretien des clôtures	Entretien des 2 parcs fixes (Vérines et Auzillac)	Hiver 2028	19 812,92 €
		Pâturage gardé itinérant par troupeau caprin et ovin	Printemps 2028	
	N05R : débroussaillage léger	Débroussaillage de la Fougère aigle	Été 2028	6 923,31 €
		Débroussaillage et bûcheronnage des ligneux	Fin d'automne 2028	

Le changement opéré pour ce contrat Natura 2000 par rapport au précédent de 2019-2023 est le choix de faire appel à une prestation d'écopâturage à la place de la mise à disposition d'un troupeau et le recrutement d'un berger en partenariat avec un éleveur et une coopérative agricole. Ce choix a été fait au vu de l'expérience du précédent contrat où nous avons constaté qu'une pression de pâturage plus importante était nécessaire pour assurer une meilleure conservation de l'habitat de landes sèches.

La réfection de la clôture d'Auzillac ainsi que l'entretien du parc fixe des Vérines ont été réalisés fin février 2026 par l'équipe travaux du CEN Nouvelle-Aquitaine. Les entreprises retenues pour les prestations de pâturage et de débroussaillage à l'issue des marchés publics ont été contactées et des dates plus précises d'intervention devraient bientôt être établies pour la réalisation des actions 2026. Les cartes des travaux prévus pour les 3 années d'intervention sont en Annexe 1.

2.2.2 Contrat forestier

Deux contrats forestiers ont été déposés par l'Office national des forêts (ONF) pour le compte des communes de Folles et de Bersac-sur-Rivalier au cours de l'AAP 2025. Les deux contrats concernent l'action F12i – Dispositif favorisant le développement de bois sénescents. Ils ont été signés le 28 novembre 2025. Les cartes de localisation sont en Annexe 2.

Tableau 2 : Récapitulatif des actions prévues dans les contrats Natura 2000 forestiers – AAP 2025

Bénéficiaire	Action	Sous-action 1 : arbres	Sous-action 2 : îlot	Coût
Commune de Bersac-sur-Rivalier	F12i – Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	86 arbres (58 chênes, 16 châtaigniers, 8 bouleaux, 4 merisiers)	4,91 ha	21 034 €
Commune de Folles	F12i – Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	89 arbres (73 chênes, 5 châtaigniers, 9 bouleaux, 1 aulne et 1 merisiers)	5,15 ha	23 125 €

			le pâturage extensif	Absence d'apport magnésiens ou de chaux Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Part des surfaces engagées valorisée en pâturage $\geq 50\%$	
Pelouses maigres de fauche	Retard de fauche ou de pâturage (ESP niveau 2)	Retard de la fauche ou du pâturage de 25 jours	Préserver une espèce faune/flore, favoriser la diversité floristique des prairies et fauche et la disponibilité en insectes des territoires de chasse du Petit Rhinolophe	Absence d'apport magnésiens ou de chaux Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Absence d'apport d'N en kg/ha/an (hors apports par pâturage) Retard d'utilisation (fauche ou pâturage) en j ≥ 25	145
Territoires de chasse du Petit Rhinolophe	Retard de fauche ou de pâturage (ESP niveau 3)	Retard de la fauche ou du pâturage de 35 jours		Absence d'apport magnésiens ou de chaux Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Absence d'apport d'N en kg/ha/an (hors apports par pâturage) Retard d'utilisation (fauche ou pâturage) en j ≥ 35	200
Landes sèches européennes Mégaphorbiaies hydrophiles	Maintien de l'ouverture des milieux (OUV2)	Gestion de l'ouverture des milieux par fauche, pâturage ou broyage	Maintien de l'ouverture des milieux patrimoniaux	Absence d'apport d'N en kg/ha/an (hors apports par pâturage) Absence d'apport magnésiens ou de chaux Interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires Part des surfaces engagées valorisée en pâturage $\geq 50\%$	204

2.3.2 Synthèse sur la signature des MAEC

En 2025 et 2026, le PAEC NA_BILI n'a pas été ouvert faute de financements pour l'animation des MAEC et d'absence de projets de contractualisation.

2.4 Animation de la charte Natura 2000

Un propriétaire forestier à Bersac-sur-Rivalier possédant quelques parcelles dans le périmètre du site Natura 2000 a déposé son dossier pour la signature de la charte Natura 2000 auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine en juin 2025 après réalisation de son document de gestion par la Coopérative Forestière CFBL. Une erreur dans le dossier a retardé son instruction, il a donc été redéposé en début d'année 2026.

La charte a été présentée à un propriétaire privé sur la commune de Châteauponsac ayant récemment acquis des parcelles forestières en bord de Gartempe. Il a émis le souhait de signer la charte Natura

2000 et une visite sur place par l'animatrice en sa compagnie a permis de cibler les milieux et les engagements de gestion associés pouvant faire l'objet de la signature de la charte. Le propriétaire a informé l'animatrice que certaines pièces administratives ne pourraient pas être fournies dans le délai nécessaire pour un dépôt de la charte au cours de la présente période d'animation. Ainsi le dépôt de ce dossier sera prévu pour la prochaine période d'animation.

De nouveaux propriétaires se sont installés à Chamborêt fin 2025 avec une activité d'élevage. La charte leur avait été présentée quelques mois avant lors de l'achat de leurs parcelles. Ils avaient émis un avis positif à la signature de cette charte à partir du moment où tout le foncier dont ils ont besoin pour leur activité sera acquis.

2.5 Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Accord de Territoire du bassin de la Gartempe amont 2025-2027

En 2025, l'Accord de Territoire du bassin de la Gartempe amont a été signé pour la période de 2025 à 2027. Le Conservatoire s'est positionné pour poursuivre ses actions en tant que maître d'ouvrage dans la préservation et la restauration des zones humides. Cet outil permet le financement d'acquisition de zones humides, de plans et notices de gestion ainsi que de travaux de restauration.

L'animatrice échange régulièrement avec les deux chargés de mission du Conservatoire et les techniciens de rivières référents qui travaillent sur ce programme.

Volet étude :

- Inventaire des papillons sur la ferme des Champs à Val-d'Oire-et-Gartempe avec la S.E.L. dans le cadre d'un projet d'ORE avec les propriétaires. Le Damier de la Succise et le Cuivré des marais ont été trouvés sur les parcelles et leur reproduction sur site a été confirmée.
- Compléments d'inventaire flore, rhopalocères et odonates sur sites CEN « Zones humides de la vallée de la Semme » et « Zones humides de la Combe à Châteauponsac »

Volet travaux :

- Visite de préparation des travaux sur la ferme des Champs à Val-d'Oire-et-Gartempe pour la création de mares à Sonneur à ventre jaune financées par le GMHL. Choix d'intervenir via mise en œuvre de chantiers bénévoles à l'automne 2026.
- Visite de préparation et de dimensionnement des travaux sur le site CEN « Réseau de mares de Thiat » pour la restauration de mares. Travaux prévus en automne 2026 sur le budget 2026 de l'Accord de Territoire.

2.6 Animation foncière et d'usage

Comme l'année précédente, l'animatrice a consacré un temps important à l'animation foncière pour identifier et démarcher les propriétaires de parcelles à forte valeur patrimoniale, en priorité les habitats d'intérêt communautaire, visiter les terrains avec la SAFER, assurer le suivi administratif et financier des dossiers, négocier avec des agriculteurs potentiellement intéressés pour exploiter les parcelles.

Tableau 4 : Synthèse des projets de maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire dans ou en limite du périmètre Natura 2000

Site	Type de maîtrise	Source de financement	Stade d'avancement	Surface concernée
Ancienne carrière du Pont de Lannaud à La-Croix-sur-Gartempe (87)	Donation à la Fondation des Espaces Naturels de France	-	Parcelles arrêtées, en attente de la délibération de la Fondation ENF	11,55 ha
Zones humides en bord de Glayeule à Breuillaufa	Bail emphytéotique	-	Visite à réaliser pour arrêter définitivement les parcelles	24,47 ha
La ferme des Champs à Bussière-Poitevine	Obligation Réelle Environnementale (ORE)	-	Réflexion sur les engagements en cours, état des lieux à réaliser	15,23 ha
Boisements des Cloux à Châteauponsac	Acquisition	Adhésions et dons au CEN	Dossier transmis au notaire	1,54 ha
Prairies humides de Coulerolles à Folles	Acquisition	AT Gartempe amont : budget 2027	Estimation SAFER suite à candidature du CEN	18,87 ha
Prairies et bois en bord de Gartempe au Moulin du Puy Martin, Blanzac	Acquisition	AT Gartempe amont : budget 2027	Attribution au Conservatoire suite au comité SAFER	6 ha
Eglise de Saint-Sornin-Leulac (gîte à chiroptères)	Convention de gestion	Animation Natura 2000	Convention de gestion tripartite (commune/GMHL/CEN) signée le 10 février 2026	0,023 ha
Total				77,36 ha

3 ASSISTANCE A L'APPLICATION DU REGIME D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Durant cette période d'animation l'animatrice a été particulièrement sollicitée afin de donner son avis, d'apporter des compléments d'informations quant à la présence d'espèces ou habitats d'intérêt communautaire (EIC et HIC) ou plus largement de conseils quant à l'organisation de projets ou travaux sur le site.

En fonction des territoires, la DDT Creuse (H. BOUQUIN) ou la DDT Haute-Vienne (S. VEDRENNE) sont en copie des avis.

Tableau 5 : Synthèse des avis rendus auprès des porteurs de projet et des DDT pour l'évaluation des incidences

Date	Projet	Demandeur	Réponse de l'animatrice
Juin 2025	Programme de coupes et travaux du PSG de la SCI MONVALLIER DUCAMP à Berneuil et Breuilaufa	Unisylva	Informations HIC/EIC et préconisations d'interventions hors régime d'évaluation des incidences
Juin 2025	Certificat d'urbanisme pour la construction d'une habitation sur la commune de Fursac	Propriétaire privé	Avis favorable
Juin 2025	Randonnée VTT à Sardent	La roue libre Sardentaise	Avis favorable
Septembre 2025	Permis de construire pour la construction d'une habitation sur la commune de Fursac	Propriétaire privé	Avis favorable
Octobre 2025	Régénération de la voie ferrée entre Poitiers et Limoges : remplacement du tablier d'un pont-rail situé sur la commune de Bellac	SNCF réseau	Avis favorable
Octobre 2025	Course VTT et pédestre Toboggan creusois	Cyclos Randonneurs Guérétois	Avis favorable
Novembre 2025	Projet de construction d'un bâtiment à usage d'apiculture à Fursac	Propriétaire privé	Avis favorable
Décembre 2025	Changement d'une buse sous la RD78 au niveau du Rivalier	CD 87, Direction du patrimoine routier	Avis favorable avec informations EIC et préconisations (consultation FNE Limousin)
Mars 2026	Permis de construire pour transformer une grange en habitation sur la commune de Fursac	Propriétaire privé	Avis favorable avec recommandations EIC
Mars 2026	Manifestation moto KTM Adventure Mania	Association Espace moto	Avis favorable
Avril 2026	Manifestation sportive "Les 4 jours de trial de Sardent"	ATC Saint-Christophe	Avis favorable avec demande de modifications du parcours
Avril 2026	Course pédestre à obstacles "Enfer vert" à Peyrabout	Creuse Oxygène	Avis favorable avec prescriptions
Nombre total de demandes traitées :		12	

4 AMELIORATION DES CONNAISSANCES : SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

L'animatrice a participé à plusieurs suivis scientifiques et à des réunions techniques, en partenariat avec le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL), France Nature Environnement Limousin (FNE Limousin), le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Gartempe et de ses Affluents (SMABGA) ainsi qu'avec des adhérents bénévoles du CEN.

En dehors des suivis spécifiques, l'animatrice renseigne toutes les **observations fortuites faune/flore** réalisées lors des journées de terrain sur **Kollect**. L'animatrice veille particulièrement à rechercher la présence d'espèces patrimoniales, dont les **espèces d'intérêt communautaires** suivantes :

- **La Loutre d'Europe (1355) et le Castor d'Eurasie (1337)** dont les indices de présence sont régulièrement observés ;
- **Le Damier de la Succise (1065), le Cuivré des Marais (1060), la Cordulie à corps fin (1041) et le Lucane cerf-volant (1083)** régulièrement observés vivants ;
- **Le Sonneur à ventre jaune (1193)**, régulièrement observé vivant ;
- **Les chauves-souris, notamment le Petit Rhinolophe (1303), le Grand Rhinolophe (1304), la Barbastelle d'Europe (1308), le Murin de Bechstein (1323) et le Grand Murin (1324)**, régulièrement observés vivants lors des comptages hivernaux et estivaux.
- **Les coquilles de bivalves morts ainsi que les bivalves vivants observés sont systématiquement identifiés et communiqués à LNE, structure référente sur ce taxon.**

Mollusques, dont *Margaritifera margaritifera* (1029) et *Unio crassus* (1032)

Dans la continuité de la recherche par ADN environnementale (ADNe) réalisée en 2020 par FNE Limousin, l'animatrice a participé à une journée de prospections à vue organisée par FNE Limousin dans le périmètre du site Natura 2000 en septembre 2025. Les prospections sont menées à hauteur des secteurs où les résultats de la recherche par ADNe ont indiqué la présence **des deux espèces d'intérêt communauté : la Mulette perlière et la Mulette épaisse**.

Cette année, les prospections ont été réalisées sur deux tronçons de la Gartempe au niveau de la commune de Fursac (Figure 1).



Figure 1 : Prospections moules d'eau douce sur la Gartempe à Fursac

Chiroptères, dont *Rhinolophus hipposideros* (1303), *Rhinolophus ferrumequinum* (1304) *Barbastella barbastellus* (1308), *Myotis bechsteinii* (1323), *Myotis myotis* (1324)

Les **gîtes de reproduction** principaux ont été suivis en juin 2025 avec par le GMHL ou l'animatrice :

- La colonie de Grand Murin de l'église de Saint-Sornin-Leulac ;
- Le transformateur de l'ancienne carrière de Rancon ;
- Le Moulin du Mas à Bessines-sur-Gartempe

- Le château de Chercorat à Magnac-Laval.

Les **gîtes d'hivernation** les plus importants de Haute-Vienne, ainsi que le réseau des gîtes d'hivernation des sources de la Gartempe en Creuse ont été suivis fin janvier 2026, avec l'aide d'une bénévole naturaliste et du GMHL. Un bilan de ces suivis a été rédigé à l'issue de ces comptages. Il est disponible sur le [site internet du CEN Nouvelle-Aquitaine](#) ou sur le [site internet du site Natura 2000](#).

Les données ont été renseignées dans la DBChiro coordonnée par le GMHL en ex-Limousin (<https://gmhl.dbchiro.org/>).

Papillons, dont *Euphydryas aurinia* (1065) et *Lycaena dispar* (1060)

Deux journées de prospections ont eu lieu à Val-d'Oire-et-Gartempe en bordure du site Natura 2000 pendant les mois de mai et septembre 2025 afin de rechercher le Damier de la Succise et le Cuivré des marais sur des parcelles de propriétaires privés ayant sollicité le CEN Nouvelle-Aquitaine pour la signature d'une ORE. Ces journées ont été réalisées avec la Société Entomologique du Limousin (S.E.L.), la première pour faire un inventaire complet des espèces de papillons de jour présentes sur les parcelles et la seconde pour rechercher les nids communautaires de chenilles du Damier de la Succise. Des individus de Damier de la Succise et de Cuivré des marais (Figure 2) ainsi que des preuves de reproduction pour ces deux espèces d'intérêt communautaire ont été recensés (respectivement des nids de chenilles et un œuf).



Figure 2 : Cuivré des marais observé à Val-d'Oire-et-Gartempe en 2025

Autres mammifères, *Castor fiber* (1337)

En septembre 2025, une réunion technique pour le suivi du Castor a été organisée entre le GMHL, le SMABGA et l'animatrice afin de partager les informations sur le suivi de cette espèce sur la Gartempe et ses affluents, de trouver des solutions pour une meilleure communication sur le partage des informations et de programmer des sorties de prospections communes sur des tronçons en manque de données.

Deux journées de prospection ont été fixées en début d'automne, une à Saint-Bonnet-de-Bellac et Peyrat-de-Bellac et une à Val-d'Oire-et-Gartempe pour chercher les indices de présence du Castor d'Europe. L'animatrice a participé à une de ces deux journées.

Amphibiens, *Bombina variegata* (1193)

Dans le cadre de l'étude "**Changement climatique et devenir des populations de Sonneur à ventre jaune de Nouvelle-Aquitaine : évaluation du taux de réussite de la reproduction**" lancée via l'appel à projets 2023 « Études et suivis scientifiques en sites Natura 2000 » financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, une réunion de restitution des résultats à l'issue des 5 ans de suivis a été organisée en septembre 2025 en visioconférence par le GMHL, porteur du projet.

Une nouvelle étude a été déposée par le GMHL en 2025 pour l'appel à projets 2026 « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 » afin de mettre en place une surveillance de l'état de santé des populations de Sonneur à ventre jaune sur les sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine ayant fait l'objet de la précédente étude. Cette étude d'une durée de 3 ans prévoit plusieurs journées de terrains sur les sites connus abritant des populations de Sonneur à ventre jaune au sein du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe. En avril 2026, l'animatrice a accompagné la chargée de missions du GMHL sur une journée pour réaliser des prospections complémentaires aux alentours des sites CEN des anciennes carrières de Rancon et de Mazéras, afin de prendre en compte l'ensemble des habitats colonisés par l'espèce depuis les dernières années.

5 INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

5.1 Création / mise à jour d'outils de communication, médias

5.1.1 Création et utilisation d'outils

La plaquette de présentation du site Natura 2000 et le premier numéro de la lettre d'informations Natura 2000 « Natur'Actu », tous les deux créés au cours de cette période d'animation, ont été distribués lors de chaque animation et plusieurs exemplaires ont également été déposés dans les mairies accueillant certaines animations ou réunions.

La seconde lettre d'informations Natura 2000 « Natur'Actu » a été finalisée et mise en page au cours du printemps 2026. Ce numéro se concentre sur la présentation des chauves-souris d'intérêt communautaire du site Natura 2000, les méthodes mises en place pour suivre les colonies de reproduction et d'hibernation et la valorisation d'actions de préservation des gîtes. Un visuel de ce bulletin est consultable en Annexe 3 et la lettre complète au format numérique est téléchargeable sur la page internet du site Natura 2000.

5.1.2 Mise à jour de la page internet du site Natura 2000

L'animatrice a alimenté la page internet du site Natura 2000 par l'ajout de 6 actualités à propos d'actions réalisées au cours de l'année d'animation. Elle a également restructuré l'onglet dédié aux ressources et publications et ajouté plusieurs documents téléchargeables.

Plusieurs onglets restent encore à renseigner afin d'obtenir un site internet complet. Voici une liste non exhaustive des chantiers prévus par l'animatrice pour la prochaine période d'animation :

- Fiches de présentation par espèces ou groupe d'espèces d'intérêt communautaire ;
- Construction d'un logigramme de l'utilisation possible des outils Natura 2000 (contrats, charte, évaluation des incidences) pour les différents acteurs du territoire ;
- Fiches détaillées de chaque outil contractuel Natura 2000.

The screenshot shows the website interface for 'Natura 2000 vallée-gartempe'. The main content area is titled 'Actualités et ressources' and is organized into several sections:

- Documents de présentation du site Natura 2000**: A list of links for documents such as 'Document d'Objectifs du site', 'plaquette de présentation du site Natura 2000', and 'Charte Natura 2000 du site'.
- Bilans d'animation du site Natura 2000**: A list of links for annual reports from 2024-2025 back to 2020-2021.
- Lettres d'informations du site Natura 2000 : Natur'Actu**: Links for 'N°1 - Printemps 2024 : Le Sonneur à ventre jaune' and 'N°2 - Printemps 2026 : Les chauves-souris d'intérêt communautaire (en cours)'. There is also a link for 'Natura 2000 du site avant de contacter l'animatrice'.
- Sites remarquables gérés par le CEN Nouvelle-Aquitaine sur le site Natura 2000**: Links for 'Les marais de Chamborêt', 'Le réseau de mares de Thibat', and 'Les landes des Vèrines et de Nazat'.
- Autres publications**: Links for 'Découvrir la biodiversité des zones humides (CEN Nouvelle-Aquitaine)' and 'Plaquette Les Mulettes, espaces patrimoniaux de nos rivières (FNE)'.

On the right side of the page, there is a sidebar with the heading 'Découvrir la vallée de la Gartempe à pieds ou à vélo :'. It lists several specific locations with links: 'Les cascades de la Rebevroles à La Chapelle-Taillefert', 'Le sentier du Viaduc de Rocherolles à Folles', 'Le sentier des Narcisses à Châteauponsac', 'Le sentier de Létrade à Châteauponsac', 'Le sentier de la Gartempe à Rancon', 'Le chemin des deux pinsons à Saint-Ouen-sur-Gartempe', and 'Le Saut de la Brame à Val-d'Oire-et-Gartempe'.

Figure 3 : Visuel de l'onglet dédié aux documents ressources

Le site internet est consultable à cette adresse : <https://vallee-gartempe.n2000.fr>

5.1.3 Communication dans les médias

Au cours de la période d'animation, l'animatrice a été sollicitée pour participer à un reportage France 3 concernant la signature prochaine d'une ORE avec les propriétaires de la ferme des Champs à Val-d'Oire-et-Gartempe et la découverte du Damier de la Succise et du Cuivré des marais sur leurs parcelles en bord de Gartempe. Le reportage a été diffusé le 16 septembre 2025 et l'article associé est consultable à ce lien : "[On aime le partage, mais on n'est pas éternels](#)" : à la fois paysan et boulanger, il protège ses parcelles de blé pour 99 ans.

Deux articles ont aussi été publiés dans le journal local le Populaire du Centre par la correspondante de la commune de Saint-Sornin-Leulac afin de valoriser une soirée de sensibilisation auprès des habitants et un chantier bénévole. Les articles ont été publiés les 15 août 2025 et 18 mars 2026 et sont consultables à ces liens : [« Là une pipistrelle, là une sérotine... » - Le Populaire du Centre / Les combles de l'église de Saint-Sornin-Leulac nettoyés du guano des chauves-souris avant l'arrivée des grands murins - Le Populaire du Centre](#)

Six articles ont également été rédigés et publiés dans la newsletter et sur le site internet du CEN Nouvelle-Aquitaine.



Figure 4 : Article version papier paru dans le Populaire du Centre le 15/08/2025

5.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

Comme chaque année de nombreux propriétaires, usagers et élus du site ont été rencontrés, sensibilisés.

L'animatrice a beaucoup échangé avec les différents chargés de missions des associations naturalistes (GMHL, FNE Limousin, LPO Limousin, S.E.L.) afin de programmer les suivis d'espèces et d'échanger sur les impacts potentiels de certains projets sur les EIC et HIC.

Plusieurs contacts avec trois propriétaires dont deux exploitants ont également rythmé l'année afin d'obtenir des conseils sur des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement sur leurs parcelles présentes dans ou à proximité du site Natura 2000. Deux de ces propriétaires font actuellement l'objet d'un accompagnement pour une future maîtrise d'usage au bénéfice du CEN Nouvelle-Aquitaine.

5.3 Organisations de réunions d'information ou de manifestations

Aucune réunion d'information n'a été organisée cette année car l'animatrice a participé à plusieurs réunions organisées par des partenaires techniques ou les services de l'Etat. Elle était notamment présente aux deux réunions publiques organisées par la DDT87 le 2 juin 2025 et le 11 décembre 2025 pour présenter les projets d'APPB respectivement sur les anciennes carrières de Mazéras à Folles et du Pont de Lannaud à La-Croix-sur-Gartempe.

5.4 Communication / Animation auprès du grand public et des scolaires

Cinq sorties grand public ou chantiers participatifs ont eu lieu durant la période d'animation. Les animations sont régulièrement organisées en collaboration ou partenariat avec d'autres structures telles que (liste non exhaustive) :

- L'association de botanistes du Limousin « L'amicale Charles Legendre des Botanistes du Limousin (ALBL) »,
- L'association Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL),

- L'association France Nature Environnement Limousin (FNE Limousin),
- Les communes incluses dans le périmètre Natura 2000.

Tableau 6 : Synthèse des animations durant la période d'animation

Type d'animation	Nb d'animation	Descriptif	Nb de personnes sensibilisées
Balade découverte	2	5 juin 2025 : Balade botanique avec l'ALBL sur deux sites du Conservatoire : les prairies de la chapelle Saint-Léger et la prairie du Saut de la Brame à Thiat	6
		18 juillet 2025 : Randonnée découverte des landes sèches à bruyères de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac	10
Chantier participatif	2	15 novembre 2025 : Chantier d'entretien et de création de mares en faveur du Sonneur à ventre jaune sur l'ancienne carrière de Rancon → Figure 5 et Figure 6	3
		6 mars 2026 : Chantier d'enlèvement du guano de la colonie estivale de Grand Murin dans les combles de l'église de Saint-Sornin-Leulac → Figure 8	6
Conférence	1	6 août 2025 : Nuit internationale de la Chauve-Souris à Saint-Sornin-Leulac (présentation en salle des chauves-souris et sortie crépusculaire pour écouter leurs cris de chasse) → Figure 7	18
TOTAL	5		43



Figure 5 : Entretien de la grande mare de l'ancienne carrière de Rancon le 15 novembre 2025



Figure 6 : Entretien du fossé propice au Sonneur à ventre jaune en bord de l'ancienne carrière de Rancon le 15 novembre 2025



Figure 7 : Ecoute des cris émis par les chauves-souris en chasse dans le bourg de Saint-Sornin-Leulac le 6 août 2025



Figure 8 : Résultat du chantier participatif d'enlèvement du guano du 6 mars 2026

5.5 Mutualisation

L'animatrice a régulièrement échangé avec ses homologues du CEN Nouvelle-Aquitaine, en particulier avec les animateurs.rices du Limousin : Aurélie FOUCOUT animatrice du site Natura 2000 FR7401146 *Vallée du Taurion et affluents*, Anaïs LEBRUN animatrice du site Natura 2000 FR7401135 *Tourbière de la source du ruisseau des Dagues*, Cécilia WILL animatrice du site Natura 2000 FR7401137 *Pelouses et landes serpenticoles du Sud de la Haute-Vienne*, ainsi qu'avec les précédents animateurs Yvan GRUGIER et Sarah COCQUEREZ.

Des échanges ponctuels se sont également faits avec les autres animateurs du CEN Nouvelle-Aquitaine basés dans les antennes en Aquitaine et en Poitou-Charentes, mais aussi d'autres structures partenaires (GMHL, LPO...).

Enfin, l'animatrice a participé à la rencontre métier Animation territoriale-Natura 2000 organisée par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN) à l'occasion du Congrès national des CEN en novembre 2025 afin d'échanger nationalement sur les difficultés rencontrées et faire émerger collectivement des idées d'amélioration possibles.

6 SOUTIEN A L'ORGANISATION DE NATURA 2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

6.1 Accord de Territoire du bassin de la Gartempe amont

Le CEN fait partie des maitres d'ouvrage de ce contrat, coordonné par le **Syndicat mixte du Contrat de rivière Gartempe**, à Guéret. L'animatrice travaille régulièrement en lien avec les deux chargés de mission référents au CEN, Cécile BORDE et Thomas JOUILLAT.

Des échanges réguliers avec les acteurs de cet AT permettent de veiller à la cohérence des actions menées dans le bassin versant et d'obtenir des financements complémentaires à ceux mobilisables par l'intermédiaire de contrats Natura 2000 pour intervenir prioritairement sur les zones humides. En interne, elle est associée aux réflexions stratégiques et aux décisions relatives à ce contrat directement lié à la qualité des habitats de la vallée de la Gartempe et ses affluents.

6.2 Politiques communales et intercommunales

L'animatrice est régulièrement consultée par des maires et des élus soucieux de préserver leur patrimoine naturel et cadre de vie, ou s'interrogeant sur l'opportunité d'un projet de développement aux vues des incidences potentielles sur le site N2000.

Durant la présente période d'animation des échanges ont eu lieu avec les communes et intercommunalités suivantes.

Tableau 7 : Synthèse des échanges avec les élus des communes concernées par le site Natura 2000

Commune ou EPCI	Objet
La-Croix-sur-Gartempe (87)	Echanges réguliers avec les élus de la commune : - Préservation du site privé de l'ancienne carrière du Pont de Lannaud dont le foncier va faire l'objet d'une donation à la Fondation des Espaces Naturels de France , en faveur en Sonneur à ventre jaune, Castor d'Europe, Hibou Grand-duc (entre autres) - APPB sur la carrière de du Pont de Lannaud porté par la LPO en faveur de la faune rupestre
Saint-Sornin-Leulac (87)	Echanges réguliers avec le maire : - Renouvellement de la convention de gestion pour la préservation de la colonie de Grand Murin de l'église - Organisation de l'animation Nuit internationale de la Chauve-Souris et du chantier participatif
Maisonnisses (23)	Echanges ponctuels avec le maire : - Projet de convention tripartite commune/CEN/GMHL pour protéger trois gîtes d'hibernation de chiroptères dans des bâtiments communaux

7 ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE ET GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

7.1 Organisation de la gouvernance du site

7.1.1 Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

Le dernier comité de pilotage a eu lieu le 12/12/2016. En raison de la situation sanitaire un PowerPoint présentant le bilan triennal et les perspectives de l'animation a été réalisé en 2021 et diffusé par la DDT aux membres du COPIL à défaut de pouvoir organiser un COPIL en présentiel. Jusqu'au transfert de compétence aucun COPIL n'a été organisé par la DDT avant le 1^{er} janvier 2023.

L'animatrice avait fait une proposition au président M. Alain DARBON pour l'organisation d'un COPIL en octobre 2024 lors de la précédente période d'animation (2024-2025) pour faire le bilan de l'animation 2023-2024, faire le point sur l'animation en cours et discuter des perspectives de 2025. Cette proposition est restée sans réponse.

L'élu régional en charge de la présidence du Comité de Pilotage a été remplacé début 2026 suite aux difficultés rencontrées pour le mobiliser. M. Etienne LEJEUNE a ainsi été nommé à la présidence du site Natura 2000 de la Vallée de la Gartempe. Il a été contacté début mars 2026 afin d'organiser le COPIL de fin de marché d'animation. Le président n'a pas donné suite aux propositions de dates. Un COPIL est tout de même prévu le 21 mai 2026 à Châteauponsac.

7.1.2 Réunions ou rencontres avec les services de la Région

L'animatrice a échangé plusieurs fois avec la technicienne référente Natura 2000 en Limousin.

7.2 Gestion administrative et financière

La gestion administrative et financière est assurée par le comptable et la responsable administrative et financière du Conservatoire, à Saint-Gence, en lien avec l'animatrice.

L'animatrice a consacré du temps à la gestion administrative et financière, dans le cadre de :

- La mise en place des marchés publics pour le contrat Natura 2000 déposé lors de l'appel à projets 2025 ;
- Les actions menées sur le site, hors contrat Natura 2000, via différents programmes ;
- La mission d'animation confiée par la Région ;
- La rédaction du bilan annuel d'activité et du bilan triennal 2023-2023 ;
- L'organisation du COPIL de fin de marché.

7.3 Compléments ou mise à jour du DOCOB

Peu de temps a été mobilisé sur ce volet au cours de l'exercice actuel.

Une révision du DOCOB selon la méthode CT88 sera indispensable à mettre en œuvre dans un futur proche pour avoir un outil de gestion opérationnel et en cohérence avec les enjeux actuels, identifiés au fur et à mesure des années d'animation.

7.4 Élaboration de la charte

La charte Natura 2000 a été validée lors du comité de pilotage du 23 avril 2008. Il serait nécessaire de la mettre à jour dans les prochaines années pour qu'elle prenne en compte les nouveaux enjeux identifiés depuis sa validation.

7.5 Mises à jour juridiques, économiques et techniques du DOCOB

L'ensemble des données issues des suivis écologiques et des études est renseigné dans une base de données en ligne : **Kollect**, outil développé par le service informatique du CEN Nouvelle-Aquitaine. Toutes les données, faune, flore, fonge et leurs métadonnées sont transmises par le CEN Nouvelle-Aquitaine aux formats préconisés par les Pôles régionaux SINP.

L'animatrice veille également à rassembler les données des associations naturalistes partenaires et à leur transmettre également ses données (chiroptères en particulier, dont les données sont centralisées dans la **DBchiro GMHL** à l'échelle de l'ex-Limousin).

7.6 Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels

L'animatrice rédige chaque année un bilan annuel de la période d'animation. Elle rédige également cette année le bilan triennal pour la période d'animation 2023-2026.

8 SYNTHÈSE : TABLEAU DE BORD DES ACTIONS DU DOCOB, AVANCEMENT ET PERSPECTIVES

Comme mentionné dans le paragraphe 1.4, le DOCOB existant ne définit pas d'OLT ni d'OO, aussi tant que le DOCOB n'est pas mis à jour le tableau de bord s'articule autour des 4 objectifs à long termes suivants :

- A. Préserver les habitats et les espèces
- B. Développer les connaissances naturalistes
- C. Informer, communiquer et sensibiliser
- D. Animer le document d'objectifs

Tableau 8 : Tableau de bord des actions de la période d'animation 2025-2026

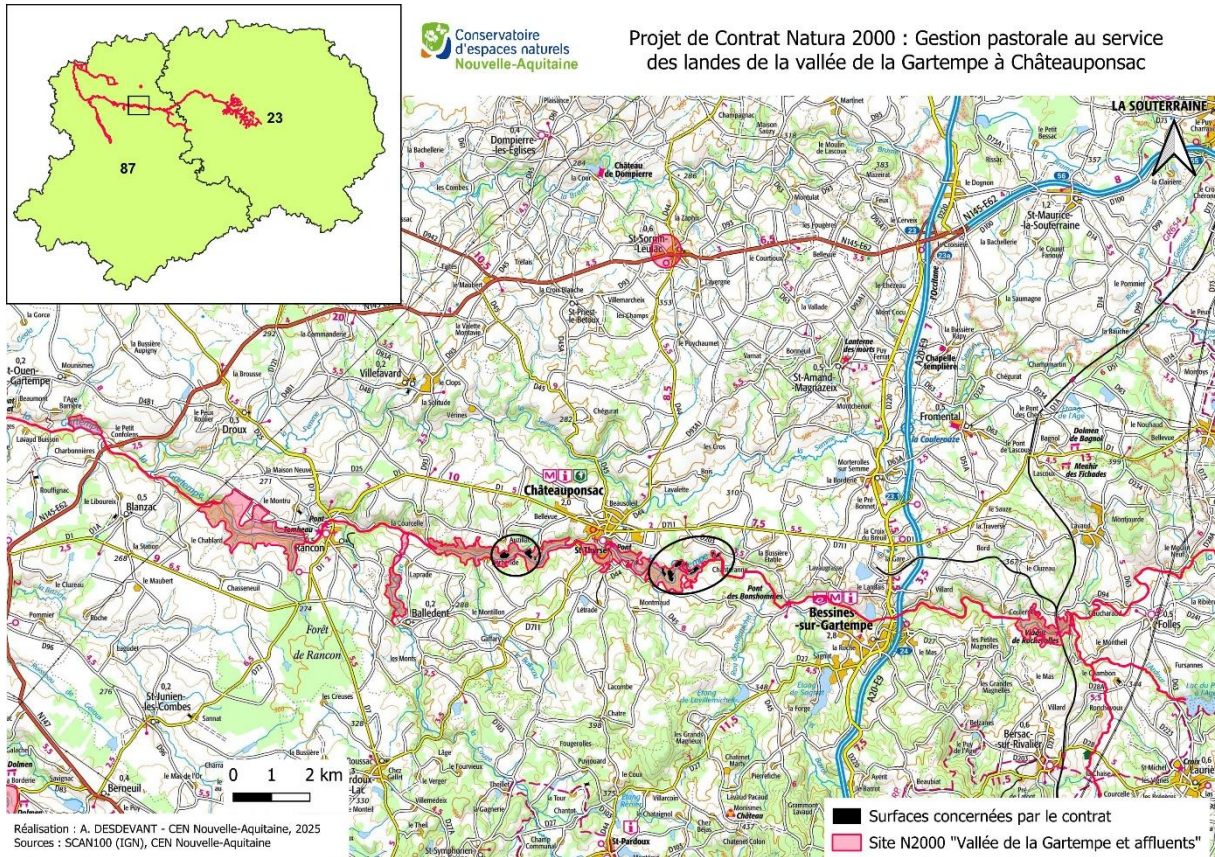
Objectifs à long terme	Indicateur	Avancements réalisés durant la présente période d'animation	Coût	Force/faiblesse
Préserver les habitats et les espèces	Contrats Natura 2000 (2.1,2.2)	Signature du contrat ni agricole-ni forestier « Gestion pastorale au service des landes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac » pour 3 ans (2026-2028) au bénéfice du Conservatoire le 19/03/2026 Lancement des marchés publics pour la réalisation des prestations de travaux en janvier 2026	87 968,72 €	Durée d'un an entre le dépôt et la signature de la convention d'attribution de l'aide qui retarde la préparation et la mise en œuvre des travaux prévus. Complexité des marchés publics : <ul style="list-style-type: none"> • Peu de candidature • Prestataires qui ne sont pas accoutumés à la procédure • Procédure longue qui retarde un peu plus encore les travaux prévus
		Signature de 2 contrats forestiers par l'ONF pour le compte des communes de Bersac-sur-Rivalier et Folles le 28/11/2025	21 034 € 23 125 €	
		Réflexion avec un propriétaire privé pour le montage d'un contrat Natura 2000 ni agricole-ni forestier et d'un contrat forestier sur ses parcelles pour l'AAP 2027	Estimation sur barème à 1 400 € pour contrat ni-ni	Propriétaire déjà engagé dans la préservation de l'environnement et qui est force de proposition

	Travaux hors contrat (2.5)	Dimensionnement des travaux pour la restauration de 2 mares en site CEN en 2026	Budget 2026 de l'Accord de Territoire bassin Gartempe amont 2025-2027	Intervention réalisée en régie : efficacité et rapidité pour l'organisation et la réalisation du chantier
		Prévisions de chantiers bénévoles pour la création de mares à Sonneur à ventre jaune à l'automne 2026		Chantiers en partenariat avec le GMHL et les agriculteurs présents permettant de fédérer beaucoup de participants pour un chantier plus efficace. Travaux légers qui n'impactent pas ou très peu les milieux en place contrairement aux travaux avec des engins mécaniques.
	Animation des MAEC (2.3.2)	Aucune animation MAEC en 2025-2026 à part le suivi des mesures en cours sur demande des agriculteurs PAEC NA-BILI non actif en 2025-2026	-	Diminution importante de l'enveloppe financière allouée aux MAEC Biodiversité. Absence de financement pour le temps d'animation MAEC.
	Charte Natura 2000 (2.4)	1 charte déposée en juin 2025, redéposée en janvier 2026 à la suite d'une erreur	Animation générale	Charte ancienne (validée en 2008) ayant besoin d'être mise à jour
		2 propriétaires souhaitent signer la charte au cours de la prochaine période d'animation : documents à transmettre pour le dépôt du dossier fournis par l'animatrice et visite des parcelles pour cibler les engagements réalisées	Animation générale	
	Maîtrise foncière ou d'usage (2.6)	2 baux emphytéotiques signés pour la gestion de l'ancienne carrière de Mazéras (8,85 ha) 1 projet de bail emphytéotique sur la vallée de la Glayeule à Breuilaufa	Autres programmes / Animation générale	APPB sur la carrière en faveur de la faune rupestre (avis favorable du CSRPN)
		1 projet de donation à la Fondation des espaces naturels de France : l'ancienne carrière du Pont de Lannaud à La-Croix-sur-Gartempe	Autres programmes / Animation générale	Projet d'APPB sur la carrière en faveur de la faune rupestre. Retardement de la donation suite à renégociation des parcelles et contraintes administratives.
		3 acquisitions dont une comprenant des HIC : <ul style="list-style-type: none"> • Boisements au lieu-dit les Cloux à Châteauponsac (87) • Prairies humides et boisements de Coulerolles à Folles (87) • Prairies et bois au Moulin du Puy Martin à Blanzac (87) 	Accord de Territoire bassin Gartempe amont 2025-2027 / adhésions et dons au CEN	Renforcement de la protection foncière en bord de Gartempe grâce à des opportunités en faveur des HIC humides et des EIC (chauves-souris, Damier de la Succise, Castor et Loutré d'Europe, Mégaphorbiaie). Difficulté à trouver des agriculteurs partenaires pour assurer la gestion des futures acquisitions.

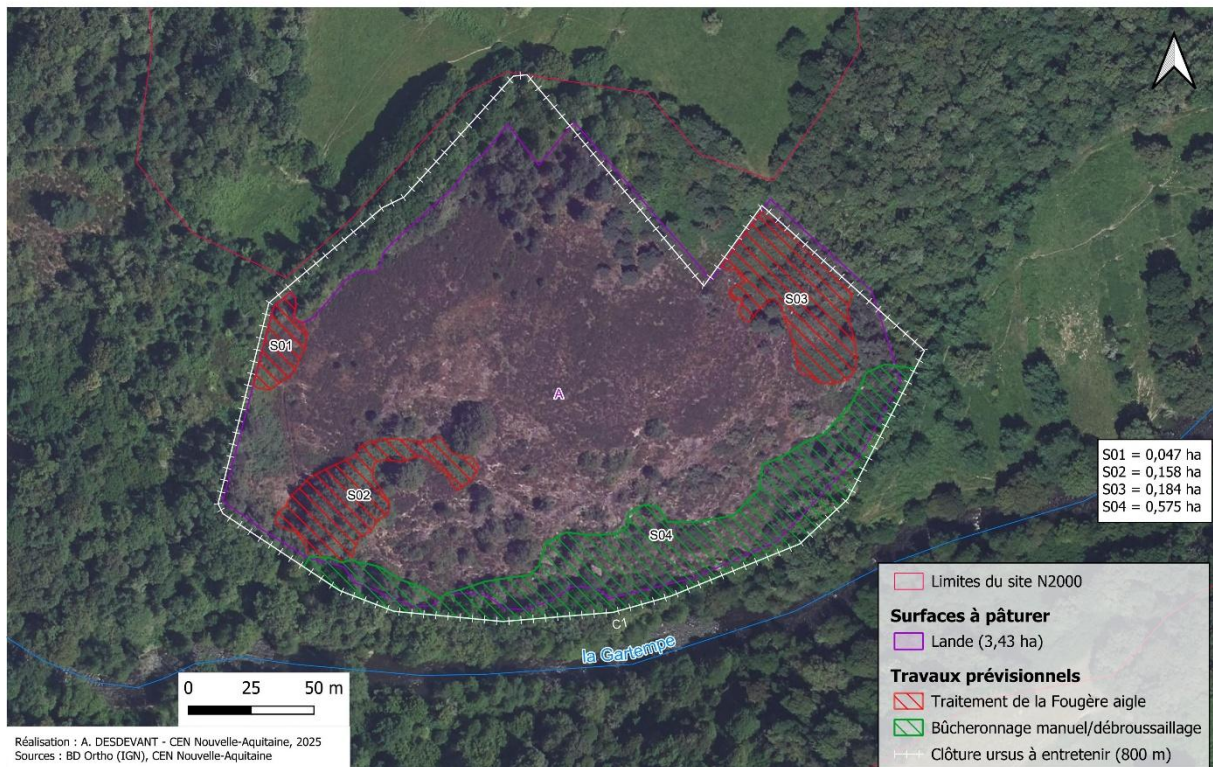
		1 projet d'ORE : ferme des Champs à Val-d'Oire-et-Gartempe	Autres programmes / Animation générale	<p>Sollicitation venant des propriétaires pour une protection sur 99 ans.</p> <p>Le Conservatoire est co-contractant avec un rôle d'études et de conseils aux propriétaires mais pas gestionnaire des parcelles.</p>
		Renouvellement convention de gestion du gîte à chiroptères dans les combles de l'église de Saint-Sornin-Leulac (convention tripartite)	Animation générale	<p>Intégration du GMHL en tant que structure compétente pour le suivi et la gestion du gîte en partenariat avec le Conservatoire.</p> <p>Renouvellement de l'engagement des élus de la commune pour la préservation des chauves-souris.</p>
	Evaluation des incidences (3)	12 demandes traitées (via DDT ou directement auprès du porteur de projet)	Animation générale	Très peu de retour sur l'application des avis formulés (notamment prescriptions)
Développer les connaissances naturalistes	Suivis protocolés (4)	<ul style="list-style-type: none"> • Prospections sur parcelles favorables au Damier de la Succise et Cuivré des marais • Comptages hivernaux et estivaux des gîtes à Chiroptères • Prospections bivalves d'eau douce sur la Gartempe (FNE Limousin) • Prospections indices de présence du Castor sur les affluents de la Gartempe (GMHL) • Prospections des habitats favorables au Sonneur à ventre jaune (GMHL) 	Animation générale	Bonne implication avec les associations naturalistes
	Réunions de restitutions des connaissances et formation (4)	<ul style="list-style-type: none"> • Réunion avec le GMHL et le SMABGA pour le suivi du Castor d'Europe sur la Gartempe et ses affluents • Réunion de restitution des résultats de l'étude « Changement climatique et devenir des populations de Sonneur à ventre jaune de Nouvelle-Aquitaine : évaluation du taux de réussite de la reproduction » (GMHL) • Formation du CBN MC sur la gestion des forêts en site Natura 2000 	Animation générale	-
	Données opportunistes	Nombreuses données collectées et renseignées dans la base de données KOLLECT, puis versées au SINP et FAUNA	Animation générale	

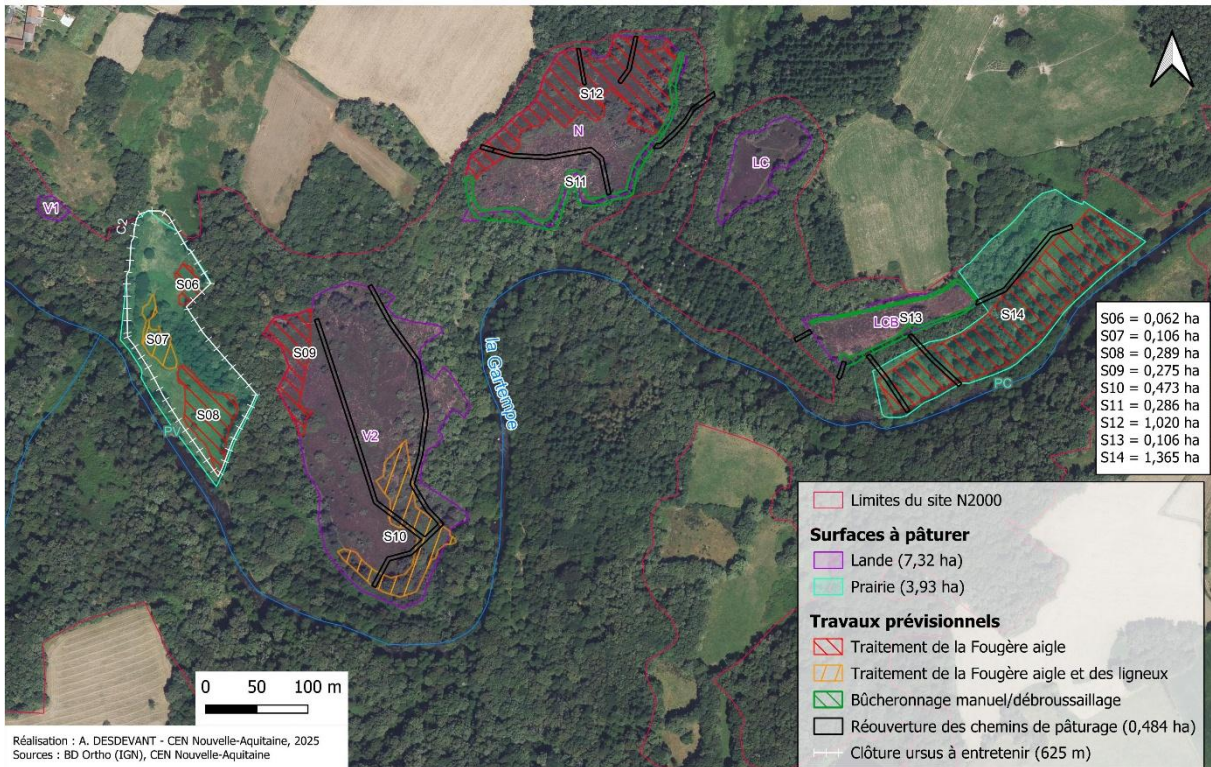
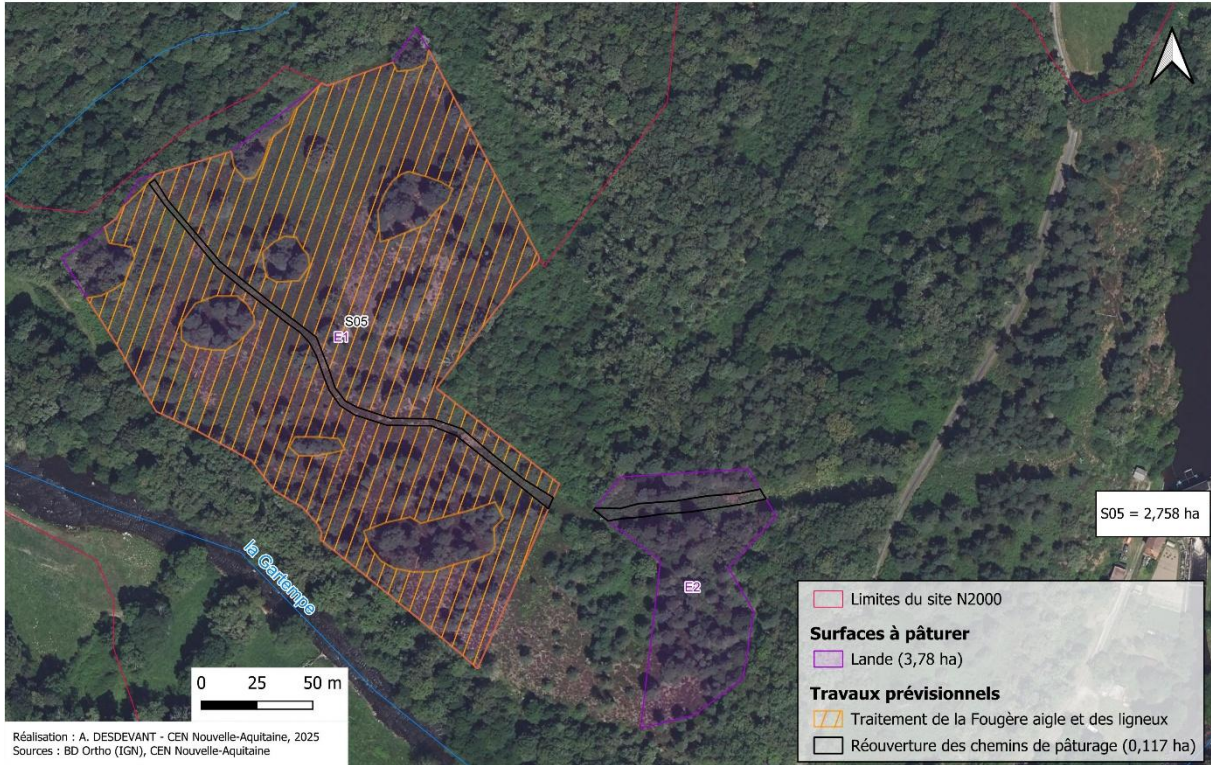
Informé, communiqué et sensibilisé	Création d'outils de communication (5.1.1)	<ul style="list-style-type: none"> • 2^{ème} lettre d'informations Natura 2000 « Natur'Actu » sur le thème des chauves-souris 	Animation générale	Pas de budget défini pour l'impression
	Alimentation du site internet (5.1.2)	<ul style="list-style-type: none"> • Ajout de 6 actualités sur le site Natura 2000 • Mise à jour de l'onglet dédié aux ressources et publications et ajout de nouveaux documents téléchargeables 	Animation générale	Absence de données statistiques sur la consultation du site par les utilisateurs ce qui permettrait de donner une idée de la fréquentation du site internet et donc de sa capacité de sensibilisation du public
	Communication dans les médias (5.1.3)	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à un reportage France 3 • Articles dans le journal local le Populaire du Centre : 2 • Publication d'articles dans la newsletter régionale du Conservatoire : 6 	Animation générale	Amélioration de la visibilité des actions réalisées sur le site Natura 2000 en local
	Réunions d'information ou manifestations (5.3)	<ul style="list-style-type: none"> • Participation réunion d'information projet APPB sur l'ancienne carrière de Mazéras à Folles • Participation réunion d'information projet APPB sur l'ancienne carrière du Pont de Lannaud à La-Croix-sur-Gartempe 	Animation générale	Mise en place d'une protection forte sur 2 sites gérés par le Conservatoire en bordure du site Natura 2000. Bonne implication des élus communaux et des propriétaires privés.
	Animations / sorties grand public (5.4)	<ul style="list-style-type: none"> • 1 sortie botanique à Val-d'Oire-et-Gartempe sur des prairies humides et alluviales • 1 randonnée découverte des landes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac • 1 animation Nuit internationale de la Chauve-Souris à Saint-Sornin-Leulac • 1 chantier bénévole en faveur du Sonneur à ventre jaune à la carrière de Rancon • 1 chantier bénévole en faveur de la colonie de Grand Murin de l'église de Saint-Sornin-Leulac 	Animation générale	Bonne implication dans le tissu local. Difficulté à amener un public peu ou pas sensibilisé à la nature. La plupart des personnes venant aux animations ont déjà une sensibilité aux sujets évoqués.
Animer le document d'objectifs	Comité de pilotage (7.1)	Organisation du Comité de Pilotage de fin de marché d'animation 2023-2026 le 21 mai 2026 à Châteauponsac	Animation générale	-

Annexe 1 : Cartes des travaux prévus entre 2026 et 2028 pour le Contrat Natura 2000 ni agricole ni forestier « Gestion pastorale au service des landes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac »



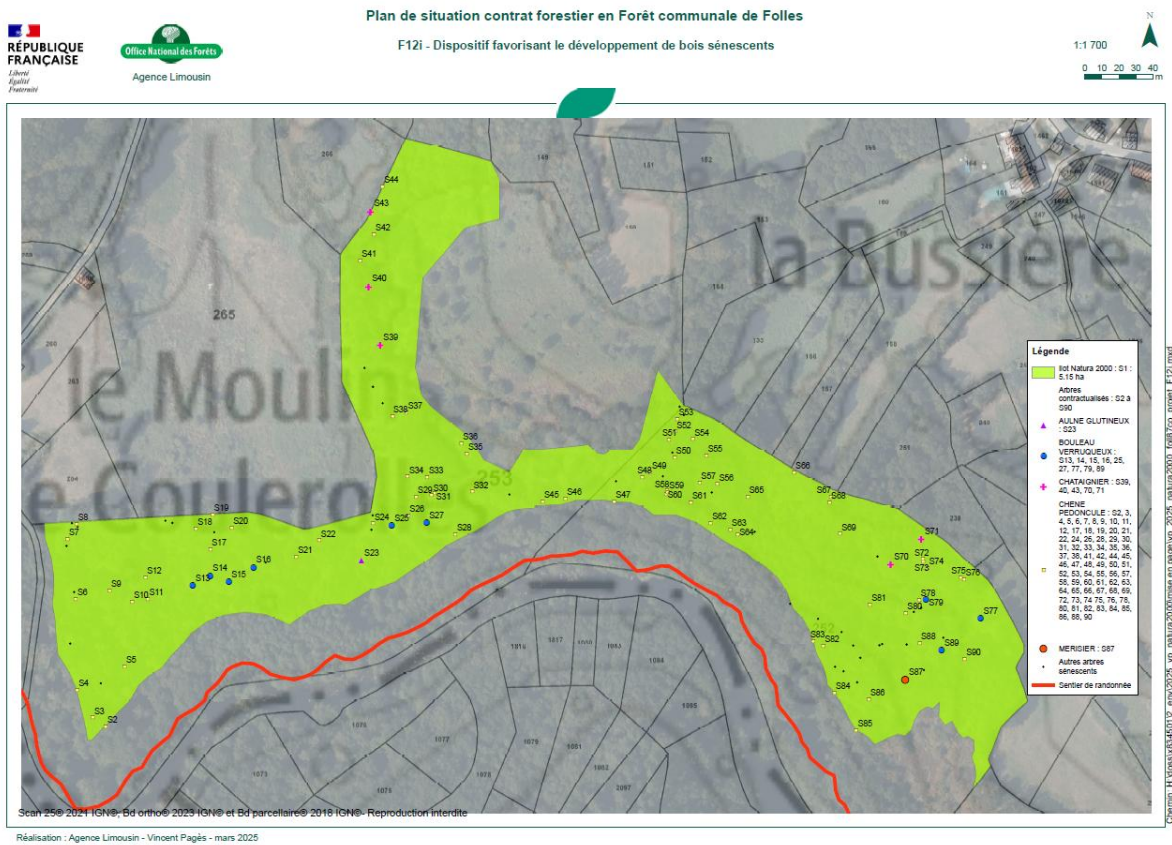
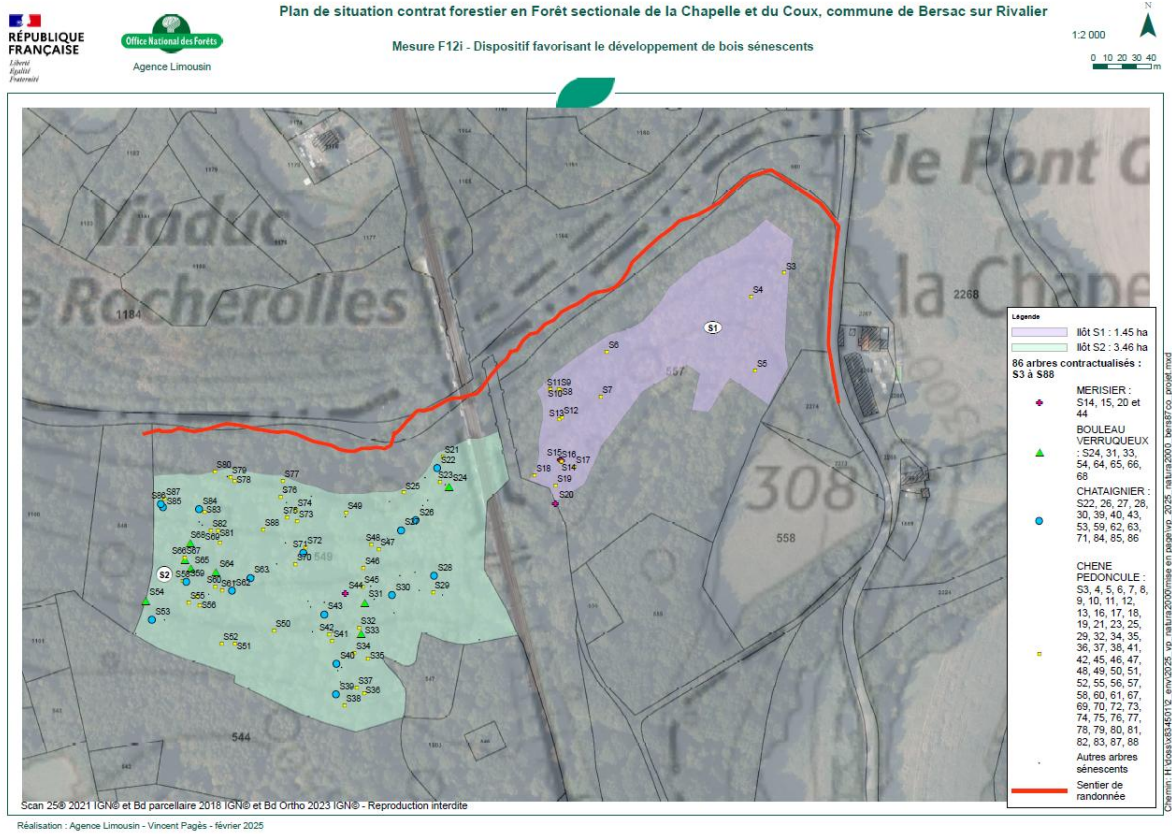
Projet de Contrat Natura 2000 : Gestion pastorale au service des landes de la vallée de la Gartempe à Châteauponsac - Lande d'Auzillac (A)







Annexe 2 : Cartes de localisation des deux contrats Natura 2000 forestiers (source : ONF)



Annexe 3 : Extrait de la lettre d'informations « Natur'Actu » n°2 rédigée au printemps 2026 et disponible sur la [page internet du site N2000](#)

Une espèce, un habitat

Les chauves-souris d'intérêt communautaire du site Natura 2000

• **Le Petit Rhinolophe**

Son milieu de chasse préférentiel est un paysage composé de petites parcelles alternant bois feuillus ou mixtes d'âge moyen à mature avec des cultures et pâtures entourées de lisières arborées. Sa présence est également très liée à la proximité de l'eau notamment des ruisseaux et plans d'eau. Il chasse la plupart des insectes volants de petite et moyenne taille (mouches, papillons...). Plutôt sédentaire, l'espèce évolue sur un territoire de l'ordre de 10 à 20 km².



• **Le Grand Rhinolophe**

Les haies constituent un élément clé du paysage pour cette espèce qui colonise des milieux semi-ouverts structurés en mosaïque tels que les pâtures bocagères, les vergers et lisières de massifs feuillus. Tout comme le Petit Rhinolophe, la proximité avec des rivières et autres étendues d'eau lui est favorable. La haie est autant le corridor de déplacement du Grand Rhinolophe que le lieu où il se perche pour pratiquer la chasse à l'affût. Son régime alimentaire se compose principalement d'insectes de grande taille (papillons nocturnes, coléoptères, mouches, etc.).



• **La Barbastelle d'Europe**

Elle fréquente principalement les forêts matures présentant des signes de sénescence (riches en cavités, fissures ou écorces décollées lui servant de gîtes) mais également les milieux humides ou agricoles à bocage haut et dense. Elle chasse aussi bien juste sous la canopée qu'à différentes hauteurs au niveau des chemins forestiers, lisières ou clairières. Son régime alimentaire est l'un des plus spécialistes de toutes les chauves-souris d'Europe avec plus de 90 % de papillons parmi ses proies.



• **Le Grand Murin**

Une des plus grandes chauves-souris européennes qui se retrouve essentiellement dans les milieux forestiers. Il chasse uniquement dans des milieux où le sol est accessible au vol. Il s'agit principalement de vieilles forêts (futaies feuillues ou mixtes) à canopées épaisses et où la strate herbacée et buissonnante est absente. Il apprécie également les pâtures et le bocage. Son régime alimentaire se compose principalement d'arthropodes qui se déplacent sur le sol forestier (carabes, bousiers, perce-oreilles, araignées, opilions).



• **Le Murin de Bechstein**

Espèce typique des massifs anciens de feuillus riches en cavités telles que les loges de pics utilisées comme gîte. Elle capture ses proies en vol ou par glanage du feuillage (capture des proies posées sur les feuilles) dans des zones aux strates diversifiées et bien structurées que ce soit au niveau du sol ou de la canopée. Ses proies comprennent un large éventail d'arthropodes, des papillons aux fourmis en passant par les araignées ou les coléoptères.



GÎTES D'ÉTÉ

Ils sont utilisés par les colonies de femelles pour l'élevage de leur jeune. Ces gîtes doivent présenter un microclimat chaud et une quiétude absolue. Ils diffèrent selon les préférences de chaque espèce mais il s'agit souvent de combles, toitures, fissures, derrière des volets, dessous des ponts ou cavités arboricoles. Les espèces utilisant ces derniers ont besoin d'un réseau proche de plusieurs dizaines de cavités différentes !

GÎTES D'HIVER

Le manque d'insectes en hiver oblige les chauves-souris à hiberner. Pour économiser leurs réserves de graisse de l'automne, elles vont réduire leur métabolisme au minimum vital. Elles cherchent des gîtes calmes, sombres à taux d'humidité élevé et température constante supérieure à 0°C. Les caves, tunnels, anciens souterrains et les cavités arboricoles sont les plus occupés.

Outils Natura 2000 au profit des chiroptères

Les contrats Natura 2000, des outils financiers favorables aux chauves-souris, sont mis à disposition auprès des propriétaires volontaires :

- Protection de grottes à chauve-souris par pose de grilles spécifiques.
- Maintien d'arbres au sein d'îlots de sénescence dans les forêts.
- Aménagement de lisière étagée sur au moins 25 m de largeur.
- Création ou rétablissement de clairières (1500 m² au maximum).

Une commune engagée en faveur des chauves-souris en Haute-Vienne

Dans le nord de la Haute-Vienne, la commune de Saint-Sornin-Leulac abrite une colonie de reproduction de Grand Murin de 200 femelles qui s'installent dans les combles de l'église chaque été pour élever leur jeune de l'année. La municipalité était déjà mobilisée depuis 2005 pour la préservation de cette colonie remarquable via une convention de gestion avec le CEN Nouvelle-Aquitaine qui permettait la reconnaissance de cette colonie ainsi que son suivi et sa protection. Cette convention a également eu comme objectif principal l'aménagement des combles afin d'améliorer la cohabitation entre usagers de l'église et chauves-souris. Cet aménagement de 2008 financé par un Contrat Natura 2000 a facilité l'accès aux combles et protégé les éléments de charpente de l'église contre les déjections des chauves-souris. Depuis, la colonie est suivie tous les étés. Début 2026 fut l'occasion de consolider cet engagement pour les chauves-souris en renouvelant la convention de gestion entre ces deux parties et en rajoutant également le GMHL en tant que gestionnaire. Cette signature œuvre pour une protection pérenne de la colonie et une communication accrue auprès du grand public pour la mise en valeur du patrimoine naturel de la commune. En août 2025, une animation a d'ailleurs été organisée pour la « Nuit de la Chauve-Souris » afin de faire découvrir ces petites bêtes et leur mode de vie aux habitants, de présenter la colonie de Grand Murin de l'église et de déconstruire les croyances et les clichés sur ces mammifères nocturnes.



Sources :
 - [Arlin L. Lemire M. 2015 - Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Brest, Méez Collection Pêchiroptère. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 3e éd., 544 p.](#)
 - [Bas Y, Kerrou C & Julien J-F. 2024. Tendances de populations issues de Vigie-Chiro. Muséum national d'Histoire naturelle. Retrieved from <https://orcid.org/10.21203/rs.3.rs-4630902/v1>](#)
 - [J. et David M. 2021 - Découvrir les chauves-souris du Limousin. GMHL, Aire-sur-Vienne, 109 p.](#)

Suivis des gîtes à chauves-souris



Chaque année, les principaux gîtes d'hiver et d'été du site Natura 2000 sont suivis afin de compter les chauves-souris présentes. Ces comptages, réalisés au cours de janvier-février pour l'hibernation et de juin-juillet pour la reproduction, permettent de suivre l'état de santé des populations locales de chauves-souris. Ils sont réalisés en collaboration avec le Groupe mammalogique et herpétologique du Limousin (GMHL) dans un cadre scientifique avec toutes les précautions nécessaires pour réduire le dérangement des espèces. Les bilans des suivis sont consultables sur la page internet du site Natura 2000.

Menaces

Même si certaines espèces voient leurs populations se stabiliser voire augmenter, les tendances pour la majorité des chauves-souris françaises sont au déclin selon les calculs de l'équipe Vigie-Chiro du Muséum national d'Histoire naturelle. Les causes de ces déclin de populations sont multiples :

- Disparition ou modification des gîtes : rénovation des bâtiments ou des ponts, abattage des arbres à cavités, éclairage des monuments.
- Dégradation des habitats de chasse : densification du réseau routier, abandon du pâturage extensif, destruction des haies et des zones humides, gestion sylvicole intensive, artificialisation des cours d'eau, pollution lumineuse.
- Dérangements dans les gîtes.
- Traitement des charpentes et utilisation de phytosanitaires.
- Mortalité directe : prédatation par le chat domestique, développement éolien, destruction volontaire.

Un outil au service de la biodiversité, des paysages et de l'économie de territoires



Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine
www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Siège social : 6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence

Tél : 05 55 03 29 07
siege@cen-na.org



Contact :
CEN Nouvelle-Aquitaine
Alice DESDEVANT
a.desdevant@cen-na.org / 05 19 09 09 21

avec le concours financier de

